

Travail en hauteur

Vérifications générales périodiques des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

FORMACODE : 31701

OBJECTIFS

Qualifier la personne, au sens de la norme NF EN 365 :2004, sur sa compétence dans la réalisation des examens périodiques des EPI contre les chutes de hauteur.

Former la personne à la connaissance des exigences en vigueur concernant les examens périodiques et des recommandations et instructions du fabricant applicables au composant, sous-système ou système à vérifier. Exception faite des systèmes pour lesquels l'agrément du fabricant est nécessaire (EPI Spéciaux).

Vérifier, suivant l'article R4322-1 du Code du travail, l'état de conservation des EPI suivant les fiches de contrôle du fabricant.

TYPE DU PUBLIC

Personnes chargées de l'entretien et de l'examen périodique de l'EPI ou de l'équipement de protection.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés, études de situations et exercices pratiques.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
EPI de travail en hauteur conformes et défectueux.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et des pratiques relatives aux vérifications, contrôles visuels et tactiles d'EPI est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Attestation de vérification des EPI contre les chutes de hauteur, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > **Sensibilisation au risque de chute de hauteur**
- > **Principes généraux de prévention pour les travaux en hauteur**
- > **Les EPI**
Définition • Conditions de mise à disposition • Condition d'utilisation

- > **Les différentes familles de produits**
- > **Définition et prérogatives d'une personne compétente à la vérification des EPI**
- > **La réglementation sur la vérification des EPI**
- > **Méthodologie du contrôle pour la vérification périodique**
Méthodologie de préparation • d'examen et d'enregistrement du verdict
- > **Exigences dans la gestion des EPI**
Mode d'emploi • Instruction pour l'entretien, l'examen, les réparations, l'identification et le marquage
- > **Méthodologie de traçabilité du contrôle de l'état de conservation des EPI**
Fiche de vérification du fabricant • Registre de sécurité

PRATIQUE

- > **Examens d'EPI : exploitation des données fabricant (diverses ressources) et de la fiche de vie du produit, marquage, durée de vie, comparaison, contrôle visuel et tactile, fonctionnalité, enregistrement du verdict**

MODALITÉS

Durée : 2 jours.

Prix : nous consulter.